



On vous donne la parole!



Aux urnes citoyens

Certes dans notre pays les citoyennes auront attendu quasiment un siècle avant d'obtenir en 1945 le droit d'aller voter, soit 52 ans après les Néo-Zélandaises pionnières en 1893!

Mais le suffrage universel établi par notre 2^{ème} république existe en France depuis 1848.

Auparavant, le suffrage censitaire permettait aux seuls français assez fortunés d'élire nos représentants.

Cette république a aussi ajouté fraternité à notre devise.

Or, une trop forte abstention tellement fréquente aujourd'hui affaiblit notre démocratie.

Tout d'abord, ne pas s'inscrire sur les listes électorales équivaut à se priver d'une liberté, celle d'exercer ou non son droit de vote.

D'autre part, le vote blanc reste possible même s'il n'entre pas dans le compte des voix nécessaires pour être élu.

Jean—Paul L

"J'ai un handicap et j'ai le droit de voter comme tout le monde"

Depuis le 25 mars 2019, les personnes en situation de handicap ou de fragilité ont la reconnaissance de leur pleine et entière citoyenneté!

Ils peuvent aller voter librement!

Marcelle, 60 ans, en photo ci-joint, va voter pour la première fois de sa vie !



C'est au Moulin à café, en discutant des actualités 2022 qu'elle a pris conscience de l'exercice de ce droit. Avant 2019, elle aurait dû faire la demande au juge des tutelles pour pouvoir voter, autant vous dire qu'il fallait être très motivé et patient!

Ce droit est une requête des associations, des familles et des personnes handicapées depuis des années et il met fin à la plus cruelle des discriminations!

Bravo Marcelle!

Marcelle & Peggy

Relaxation avec le bol tibétain

Le bol tibétain produit des vibrations et des sons qui favorisent l'entrée dans la méditation, facilitent la détente et aident à maintenir la concentration. Ces atouts s'ajoutent à ceux de la méditation elle-même.

Rendez vous avec Suzi une fois par mois le mardi de 10h00 à 11h00. Séance en groupe.

Catherine F



La cité radieuse



S'ouvre en mars 1955 à Rezé-Les-Nantes l'une de ces 5 constructions ainsi conçues par Le Corbusier. Entouré d'un parc de 6 hectares, l'immeuble aux 17 étages et haut de 52m a été bâti en 18 mois.

Comptant plus de 1000 habitants, ce village contrecarre l'étalement pavillonnaire. 6 rues intérieures avec leurs boites à lettres le traversent. Grâce à ses baies vitrées à l'est comme à l'ouest, cha-

cun de ses 294 logements bénéficie au maximum de la lumière du jour. Entre bibliothèque et musculation en passant par jardins partagés, une association anime sa vie sociale. Au vaste panorama sur l'agglomération nantaise, s'ajoute en terrasse une école accueillant des enfants en maternelle.

Illustrant une réalisation en avant-garde à l'époque, la photo montre le coin cuisine dans la salle de séjour de l'appartement témoin équipé en 1955.

Jean-Paul L

DROIT DE VOTE ET ELIGIBILITE DES FEMMES EN FRANCE

Le **droit de vote des femmes** est le produit d'une longue histoire qui s'inscrit dans l'histoire contemporaine. Dans le monde, le droit de vote des femmes s'est répandu à partir du début du xx^e siècle. Le droit d'éligibilité s'est développé en parallèle.

Le 21 avril 1944, le droit de vote est accordé aux femmes en France par une ordonnance du Comité français de la Libération nationale, signée par Charles de Gaulle depuis Alger. Le droit de vote des femmes est confirmé par l'ordonnance du 5 octobre sous le Gouvernement provisoire de la République française, mais il n'est utilisé que le 29 avril 1945 pour les élections municipales, puis en octobre pour les élections à l'Assemblée constituante. En octobre 1945, les femmes votent pour leurs premières législatives : 33 d'entre elles entrent à l'Assemblée, sur 586 députés.

Nicole C

En avril, nous souhaitons un joyeux anniversaire à :

6: Françoise G

7 : Sébastien L

8: Elisabeth Le F

14: Madeleine Ch et Lydie H

18: Pascale Dupont.

20 : Gilles Le Fournis.

21: Pascale Gaudichon.

23: Isabelle M.

25: Michelle Gu

30: Corinne R.

